

Date : 30/06/25

Planning et Plan d'actions des Mesures correctives de régularisation ICPE - site rue Papin - LA CASSE NC					
Mesures correctives de régularisation ICPE	Commentaires et chiffrage des mesures	Montant XPF	2025	2026	2027
Déplacer les cantilevers simple et double existants pour respecter les distance d'éloignement de 8m pour assurer un degré CF de 2h entre chaque "lot" de VHU (6, 9 ou 12) OU Mettre en place des murs coupe-feu 2h de 2, 5m de large et 7m de hauteur permettant de recouper la zone d'entrepasse des VHU dépollués et de créer des cellules (ou lots) de stockage ;	Action Interne OU 2 murs CF2 agglo + béton; estimé à 350 000 XPF/mur; soit 0,7 M XPF	700 000		700 000	
Respecter les conditions d'installation, d'entretien et de résistance au feu des cantilevers selon la fiche technique du fournisseur ;	Action interne pour réorganisation des cantilevers, avec bonne stabilisation de chaque unité, au sol + vérification support étagère et boulonnage Fichier de suivi d'entretien des cantilevers déjà en place				
Assurer le contrôle réglementaire électrique du site et de l'élévateur (Mantou)	Faire passer Bureau de contrôle (en cours de validation de devis)	150 000	150 000		
Gérer le stock de VHU pour conserver des allées dégagées de 6 m de large entre les rayonnages en tout temps ;	Action Interne + consigne personnel				
Assurer l'entretien de la végétation des abords du site pour éviter toute propagation d'un départ de feu sur une bande de 8 m à l'extérieur de la limite de la zone d'exploitation essentiellement en façade Sud (talus) et Est du site ;	Demande l'autorisation Province Sud pour défrichement sur terrain provincial Hypothèse : 500 XPF/m², pour 800 m² (100 m * 8m de large)	400 000	400 000		
Installer une détection incendie précoce et une centrale SSI ;	Dans dock de pièces détachées + magasin ERP + bureaux Détection incendie connectée à une centrale SSI	2 000 000		2 000 000	
Augmenter la fréquence des exercices d'évacuation (trimestriels à la place de semestriels) pour entraîner le personnel ;	Action Interne + accompagnement externe pour la mise en place des premiers exercices + consigne personnel	100 000	100 000		
Créer un drain longeant la limite d'exploitation en pieds de talus façade Sud pour empêcher l'apport d'eau de ruissellement sur le site (sur 100 m de longueur). Ce drain sera rejeté dans le milieu naturel.	Action interne ou intervention entreprise BTP pour créer une cunette béton sur la longueur	300 000			300 000
Créer une zone de récupération des eaux d'extinction incendie du site en procédant à la création d'un merlon en terre de 10 à 20 cm sur le linéaire de la façade Nord du site jusqu'à l'angle Sud Est	Action interne + consigne personnel				
Mettre en place un affichage indiquant l'interdiction d'accès aux installations au personnel non autorisé	Action Interne + consigne personnel				
Mettre en place un réseau de colonnes sèches de 70 mm avec raccord de 65 mm et vannes depuis l'entrée du site jusqu'au fond du site en pieds de talus façade Sud; prévoir 4 prises pompes sur le réseau depuis son raccord rue Papin.					
Matérialiser la zone déchets de 20 m² avec 3 bacs : DIB, ferraille, aluminium	Action Interne + consigne personnel	500 000			500 000
Installer un regard de prélèvement en sortie du séparateur d'hydrocarbures pour permettre le prélèvement d'un échantillon d'eau pour analyses					
Mise en place du système de traçabilité des déchets avec BSD	Action interne avec les différents prestataires externes	50 000	50 000		
Faire réaliser les mesures de bruit pour compléter de dossier ICPE auprès du service instructeur (SDI)	Bureau d'études	90 000	90 000		
Acquiescer un Spill kit antipollution et le positionner dans le dock. Les produits déversés accidentellement sont confinés à l'aide du kit d'intervention, ramassés et évacués en tant que déchets dangereux.		50 000	50 000		

TOTAL

4 340 000

840 000

2 700 000

800 000